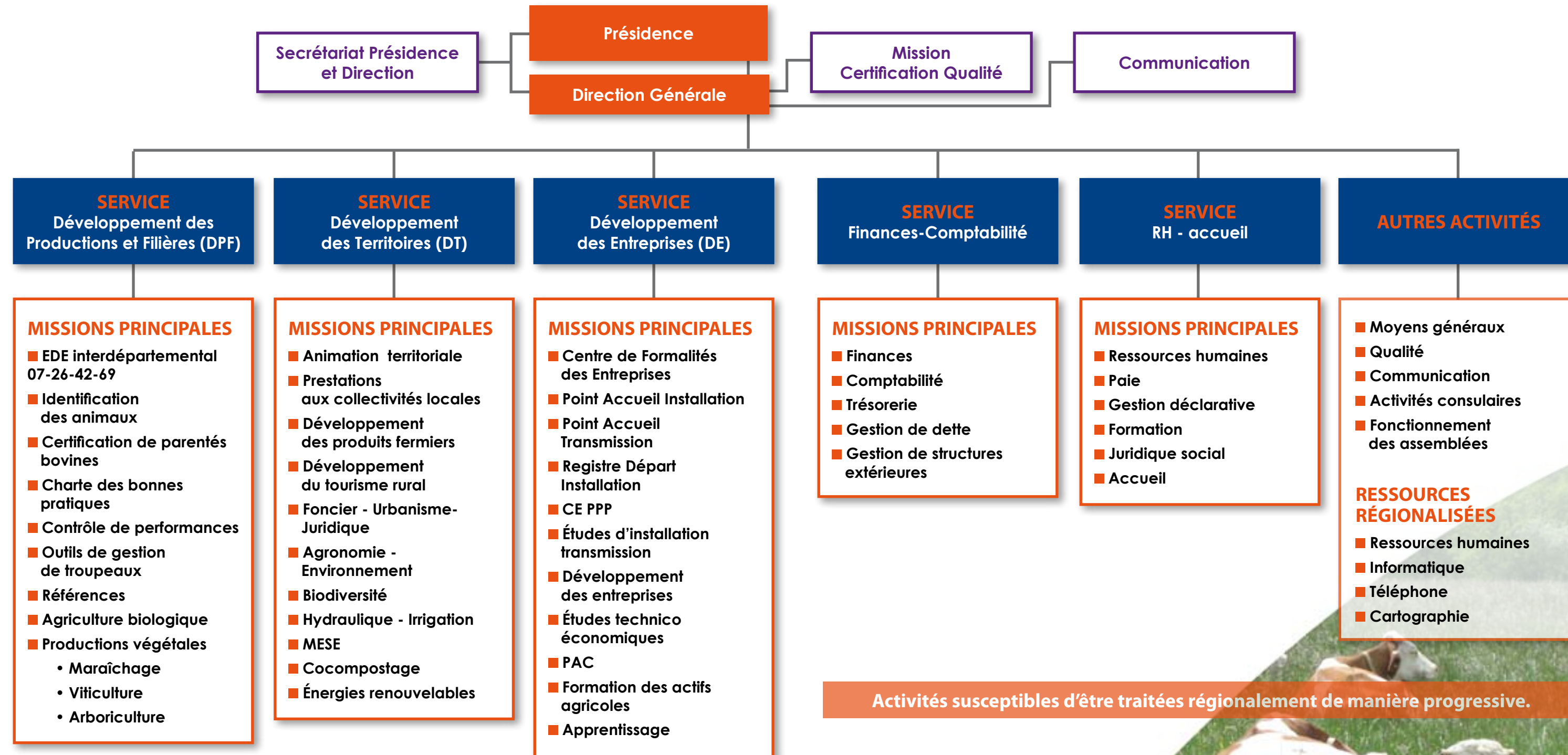




## Organisation fonctionnelle des services / Avril 2016



Activités susceptibles d'être traitées régionalement de manière progressive.

### Édito

Institution publique au service de tous les agriculteurs du département, la Chambre d'Agriculture de la Loire est une structure originale à la charnière de l'action publique et de l'action privée. C'est aussi une entreprise très attachée à ses valeurs : le sens du long terme, la compétence, la proximité, l'indépendance et la qualité.

Ses équipes représentent près de 75 salariés, dont 70 au service direct des agriculteurs

### Qui est-elle ?

#### Juridiquement

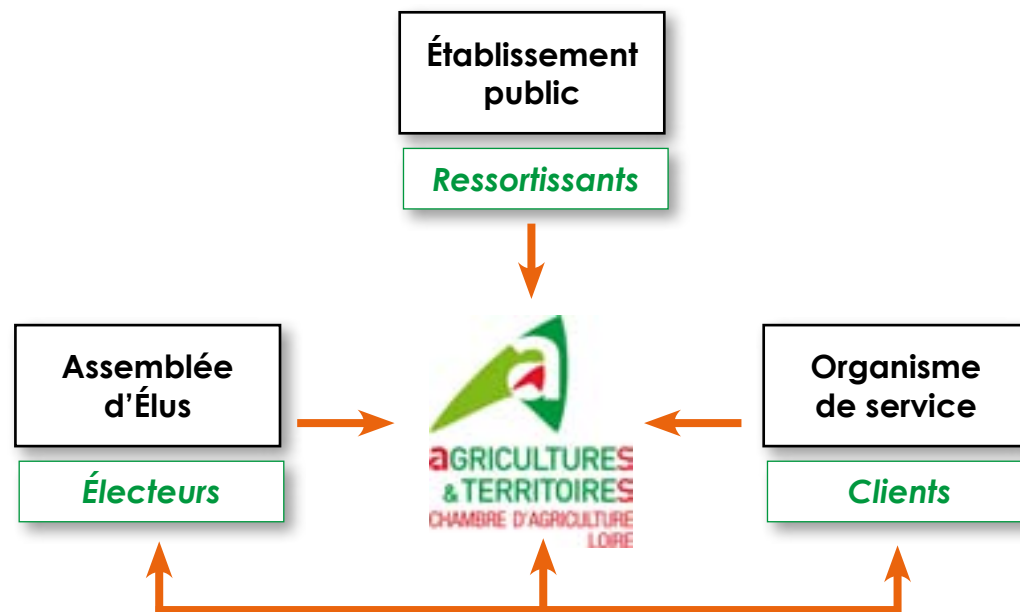
- Un établissement public administratif de l'État, une **personne morale de droit public**
- Qui dispose de **compétences** limitées en objet : le **développement agricole**
- Qui conduit une action sur une zone géographique limitée : le **département de la Loire**
- Autonome** sur les plans administratif, financier, patrimonial et dans la direction de l'établissement
- Régie par les règles de la **comptabilité publique**
- Placée sous le **contrôle de l'État**

#### Politiquement

##### 3 rôles pour les élus :

- Au titre de l'établissement public** : ils assurent un service public sur des missions réglementaires et jouent un rôle de médiation
- Au titre de l'organisme de services** : ils fixent les orientations du développement, déterminent les actions prioritaires et leurs modes de financement
- Au titre de l'assemblée délibérante** : ils définissent l'intérêt général agricole et donnent des avis sur toute question agricole ou para agricole

#### 3 niveaux d'intervention



# La Chambre d'Agriculture, référence du développement agricole et rural dans la Loire

Deux missions qui s'enrichissent l'une l'autre

Porte-parole des intérêts du monde agricole et rural auprès de l'État, des collectivités territoriales...

Consultation



Intervention

La consultation légitime l'intervention et la met au service de l'intérêt général du monde agricole et rural

L'intervention apporte la crédibilité technique et permet la transformation d'une volonté politique en réalité concrète

3 activités claires, en cohérence avec la structuration du budget :

- Le développement de l'entreprise agricole
- Le développement des productions et services
- Le développement des territoires

qui s'exercent au travers ...

## De missions consulaires ou publiques

- De conseil des acteurs publics en matière de :
  - . Élaboration du projet agricole départemental (PAD)
  - . Participation à des commissions (CDOA, CODERST, commission mixte...)
  - . Foncier-urbanisme (SCOT - PLU - Cartes communales...)
  - . Forêt - filière bois
  - . Gestion de l'espace rural
  - . Protection de l'environnement (SDAGE, SAGE...) ...
- D'appui des agriculteurs
  - . Identification des animaux (bovins, ovins, caprins, porcins...)
  - . Centre de formalités des entreprises
  - . Enregistrement des contrats d'apprentissage
  - . Pré-instruction des dossiers d'installation
  - . Registre Départ Installation ...

... financées par des recettes d'origine majoritairement fiscale

## D'actions concrètes liées au développement agricole en direction des agriculteurs et des collectivités publiques de la Loire, rassemblées autour de 10 thèmes principaux :

- L'installation des jeunes agriculteurs et transmission des exploitations
- Les missions consulaires et vie de l'institution
- La communication
- L'aménagement du territoire
- L'agronomie et l'environnement
- La formation des exploitants
- Le renfort des cultures spécialisées
- La modernisation et le suivi des exploitations
- L'élevage
- Le développement des produits et services

... financées par des recettes de prestations administrées ou libres.



# Les missions et l'organisation de votre Chambre d'Agriculture

## La Démarche Qualité des Services

Pour renforcer son efficacité et sa réactivité dans les réponses qui sont apportées, la Chambre d'agriculture de la Loire est certifiée depuis 2012 pour ses activités de conseil et de formation.

La Chambre d'Agriculture de la Loire respecte un code éthique destiné à protéger les intérêts de ses clients. Ce code éthique, consultable sur le site [www.terresdeloire.fr](http://www.terresdeloire.fr), est fondé sur des valeurs essentielles : le respect, l'écoute, la confidentialité, la responsabilité, le respect des lois et des règlements, l'intégrité, l'objectivité, l'indépendance, la performance durable.

## Nos engagements de service

- L'écoute, proche pour mieux vous comprendre
- La réactivité, pour garder une longueur d'avance
- L'efficacité, des prestations pertinentes au bon moment
- L'expertise, une large palette de compétences
- La clarté des informations, pour une relation en toute confiance
- L'éthique, des valeurs pour le respect de vos intérêts

3 Implantations proches de vous :  
Saint-Priest-en-Jarez / Perreux / Feurs



La Chambre d'Agriculture de la Loire est certifiée par l'organisme certificateur AFNOR certification, selon un référentiel validé et reconnu au niveau national. Elle est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytomédicaments sous le numéro IF01762, dans le cadre d'un agrément multi-sites porté par l'APCA.



Accueil téléphonique unique : 04 77 92 12 12  
E-mail : [cda42@loire.chambagri.fr](mailto:cda42@loire.chambagri.fr)

[www.terresdeloire.fr](http://www.terresdeloire.fr)

Avril 2016

